

COMPT E - R E N D U E T P R O C E S V E R B A L

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

L'intégralité de la séance est disponible au format audio en Mairie 

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille dix-neuf, le lundi mardi 16 juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	25	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	02	
Nombre de conseillers votants :	27	

Étaient présents (25) :

M. Frédéric BONNICHON - Mme Danielle FAURE-IMBERT - M. Lionel CHAUVIN - Mme Marie CACERES – M. Serge BRIOT - Mme Nathalie ABELARD - M. Gilles DOLAT– M. Dominique RAVEL - Mme Emanuelle MECKLER - Mme Sylvie BORDAGE - Mme Chantal CRETIN - M. Louis LEVADOUX - Mme Arminda FARTARIA - M. Franck POMMIER - M. Pierre FASSONE - M. François CHEVILLE - M. Jean-François MESSEANT - Mme Catherine MAUPIED - M. Jacques CREGUT - Mme Brigitte GUILLOT - Mme Nathalie RENOU - Mme Marie-Christine PIRES - M. Thierry VIDAL - M. Cédric CHAMPION - M. Guy VEILLET - Mme Anne MIGNOT

Absents représentés et pouvoirs (2) :

Mme Mathilde MORGE-CHANUDET représentée par Danielle FAURE IMBERT
Mme Marie ROUVIER-AMBLARD à Mme Marie Christine PIRES

Absents excusés (2) :

M. Ramon GARCIA
Mme Nathalie RENOU

M. Ramon GARCIA est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30. Il demande si le compte-rendu de la séance du 16 avril 2019 appelle des remarques particulières de la part de l'assemblée. Il est précisé que :

- M. François CHEVILLE était absent et non présent
- M. Louis LEVADOUX avait donné pouvoir à Nathalie ABELARD
- M. Jean-François MESSEANT avait le pouvoir de Franck POMMIER et Catherine MAUPIED était représentée par Jacques CREGUT

Après ces corrections apportées, **le compte rendu du 16 avril 2019 est ainsi adopté à l'unanimité.**

1. RETOUR SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DU 9 AVRIL 2019 AU 11 JUIN 2019

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Par délibération du 12 avril 2014, modifiée le 12 février 2016, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT, pour celles d'un montant supérieur à 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC.

N° d'alinéa	N° de décision	TIERS	OBJET	MONTANT HT
4	016	EGC	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE CREATION DU PARKING SITUE SUR L'ANCIEN COMPLEXE DES TENNIS	1 375 900 €
26	017	REGION	DEMANDE DE SUBVENTION FEADER 2019 CONSTRUCTION D'UN ESPACE SPORT SANTE TOURISTIQUE AUTOUR DU POLE RAQUETTE DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DE LA STATION THERMALE DE PLEINE SANTE – 80 %	990 000 euros soit 792 000 €
4	033	RACHIDOU MUSIC	CONTRAT DE CESSION AVEC RACHIDOU MUSIC – SPECTACLE THEATRE	28 485 €
26	034	ETAT	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 - REPRISE DU MUR DU CIMETIERE DE SAINT HIPPOLYTE – 30 %	98 532 € Soit 29 560 €
26	035	CREDIT AGRICOLE	EMPRUNT ASSAINISSEMENT 2019	300 000 €
26	036	CREDIT AGRICOLE	EMPRUNT EAU 2019	300 000 €
26	038	SIEG	DEPLACEMENT COMMANDE E.P. BROCARD	5 850,00 €
4	039	TOUS LOTS CONFONDUS	ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN POLE RAQUETTE	1 344 695 €
4	040	EUROVIA – SOLS LOIRE AUVERGNE	ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE COEUR DE VILLE – CONFORME AU BUDGET	4 767 898 €

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DES DÉCISIONS PRISES

2. SEML CHÂTEL-GUYON DÉVELOPPEMENT : RAPPORT DÉFINITIF DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Rapporteur : Mme Danielle FAURE-IMBERT

A l'instar de la ville, la SEML Châtel Développement a été contrôlée par la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices 2012 à 2016 inclus. Le rapport définitif ainsi que les réponses apportées par la Présidente Directeur Général, Danielle FAURE-IMBERT, sont présentées en séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL ATTESTE DE LA TENUE DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ET DU DÉBAT EN SÉANCE

3. DOCUMENT COMMUNAL D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

Rapporteur : M. Ramon GARCIA

La commune est exposée à de nombreux risques et doit élaborer un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) devant être diffusé largement à la population. Il doit contenir les informations sur les risques majeurs présents sur le territoire communal et décrire la conduite à tenir quand ceux-ci deviennent réalité.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de DICRIM proposé
- D'autoriser Monsieur le Maire à le diffuser auprès de la population.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Préambule :

Le Conseil Municipal a voté les BP 2019 lors de sa session du 12 février 2019. Ces derniers ont été votés sur la base d'atterrissages budgétaires réalisés par les services. Les comptes administratifs 2018 définitifs vous sont présentés ci-après sous la forme de tableaux habituellement diffusés ; ils sont conformes aux atterrissages réalisés et identiques en tout point aux comptes de gestion établis par M. le Trésorier Principal de Riom.

Vous trouverez ci-dessous les maquettes budgétaires des CA 2018.

Une présentation Powerpoint est faite en séance avec des données analytiques.

4. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET « COMMUNE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Commune	2016	2017	CA 2018	BP 2019
Atténuation de charges	147	127	48	50
Produits de services	455	513	537	450
Impôts et taxes	4490	4608	4707	4610
<i>dont Produits impôts directs courants</i>	2822	2836	2903	2900
Dotations et subventions	1860	1770	2006	1990
<i>dont DGF (à partir de 2016, effort redressement neutralisé par souci de clarté)</i>	1445	1585	1672	1664
Autres produits	56	50	53	40
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	7008	7068	7351	7140
RAP	18	6	3	0
Travaux en régie	450	450	450	450
Produits exceptionnels	81	34	12	0
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7539	7552	7813	7590
Atténuation de recettes (FPIC, Casino jusqu'à 2017)	291	189	114	114
Charges à caractère général	1612	1679	1593	1650
Charges de personnel	3828	3688	3597	3635
Autres charges (dont subvention théâtre)	935	911	892	1010
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	6666	6467	6196	6409
Intérêts	307	276	258	222
Commune	281	252	239	222
Théâtre	26	25	19	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6973	6743	6454	6631
EBF	342	601	1155	731
CAF BRUTE	566	809	1359	959

Pour 2018, les principales variations entre le CA 2017 et le CA 2018 sont les suivantes :

En recettes : + 261 K€

- Sur les atténuations de charges : -79 K€ lié à une baisse des remboursements des contrats aidés
- Sur les produits de service : +24 K€ lié à une augmentation de fréquentation du Centre de Loisirs et de la cantine
- Sur les impôts et taxes : +99 K€ dont +33 K€ de recettes complémentaires de produits bruts des jeux du Casino

- *Sur les dotations et subventions*: +236 K€ dont 186 K€ de recettes supplémentaires liées à l'augmentation de la dotation de solidarité rurale (nouvelle répartition du calcul de la DSR prenant en compte le potentiel financier moyen par habitant)

En dépenses : -308 K€

- *Sur l'atténuation des recettes*: -75 K€ lié à la fin du reversement de la franchise du Casino
- *Sur les charges à caractère général*: -86 K€
 - +22 K€ d'achats d'alimentation lié aux repas de la cantine
 - +6 K€ d'achats de carburant
 - 6 K€ de fournitures administratives
 - 59 K€ de matériels affectés aux travaux en régie
 - +30 K€ de location et de charges locatives concernant les tennis
 - 20 K€ d'entretien de terrains
 - 14 K€ d'entretien de bâtiments
 - +8 K€ de formation des agents
 - 10 K€ d'honoraires
 - 30 K€ d'autres services extérieurs (séjours, concerts, nettoyage des salles)
- *Sur les charges de personnel*: -91 K€ notamment dû à la refacturation des agents sur les budgets annexes
- *Sur les autres charges*: -19 K€ lié à une baisse de la participation au SIAD (Clôture complète en 2019 via la CLECT)
- *Baisse des intérêts car la commune n'a pas contracté d'emprunt en 2018*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

5. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET « COMMUNE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2018 du budget principal « Commune », il est proposé d'affecter :

- 1 134 625.10 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »
- 1 981 152.71 € en réserves au compte D001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le budget supplémentaire 2019 est ainsi proposé :

CHATEL-GUYON - 63 - Budget Communal M14	BS 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	1 650 000,00	0,00	0,00		1 650 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 830 817,00	0,00	0,00		3 830 817,00
014	Atténuations de produits	114 500,00	0,00	0,00		114 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 009 355,00	0,00	0,00		1 009 355,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 604 672,00	0,00	0,00		6 604 672,00
66	Charges financières	204 270,33	0,00	0,00		204 270,33
67	Charges exceptionnelles	86 500,00	0,00	0,00		86 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	5 000,00		0,00		5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	50 000,00		0,00		50 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 860 442,33	0,00	0,00		8 860 442,33
023	Virement à la section d'investissement (5)	648 626,79		0,00		648 626,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	243 962,98		0,00		243 962,98
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	892 488,77		0,00		892 488,77
	TOTAL	7 842 931,10	0,00	0,00		7 842 931,10
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
-						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 842 931,10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	656 300,00	0,00	0,00		656 300,00
73	Impôts et taxes	4 609 782,00	0,00	0,00		4 609 782,00
74	Dotations, subventions et participations	1 995 322,00	0,00	0,00		1 995 322,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
	Total des recettes de gestion courante	7 351 404,00	0,00	0,00		7 351 404,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	32 500,00	0,00	0,00		32 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	3 500,00		0,00		3 500,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	7 387 404,00	0,00	0,00		7 387 404,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	456 627,10		0,00		456 627,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	456 627,10		0,00		456 627,10
	TOTAL	7 842 931,10	0,00	0,00		7 842 931,10
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
-						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 842 931,10

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------	---

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	384 500,00	0,00	0,00		384 500,00
204	Subventions d'équipement versées	31 414,15	0,00	0,00		31 414,15
21	Immobilisations corporelles	420 864,05	0,00	0,00		420 864,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 552 200,10	0,00	0,00		3 552 200,10
	Total des dépenses d'équipement	4 388 978,30	0,00	0,00		4 388 978,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	69 150,00	0,00	0,00		69 150,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	682 715,97	0,00	0,00		682 715,97
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	52 297,40	0,00	0,00		52 297,40
020	Dépenses imprévues (investissement)			472,39		472,39
	Total des dépenses financières	804 163,37	0,00	472,39		804 635,76
46	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 193 141,67	0,00	472,39		5 193 614,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	456 627,10		0,00		456 627,10
041	Opérations patrimoniales (4)	129 065,93		0,00		129 065,93
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	584 584,03		0,00		584 584,03
	TOTAL	5 777 725,70	0,00	472,39		5 778 198,09
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						1 981 162,71
-						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						7 768 360,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 474 032,00	0,00	0,00		1 474 032,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 522 000,00	0,00	847 000,00		2 369 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 996 032,00	0,00	847 000,00		3 843 032,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	894 000,00	0,00	0,00		894 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	1 134 625,10		1 134 625,10
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	866 148,00		0,00		866 148,00
	Total des recettes financières	1 760 148,00	0,00	1 134 625,10		2 894 773,10
46.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 758 180,00	0,00	1 881 625,10		6 737 805,10
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	648 625,79		0,00		648 625,79
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	243 962,98		0,00		243 962,98
041	Opérations patrimoniales (4)	129 056,93		0,00		129 056,93
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 021 645,70		0,00		1 021 645,70
	TOTAL	5 777 725,70	0,00	1 981 625,10		7 759 350,80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 759 350,80

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

EAU	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Atténuation de charges	0	0		
Produits de services	482	478	480	492
Autres produits	0	0		
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	482	478	480	492
RAP	6	20	2	
Travaux en régie	34	40	4	40
Travaux en régie réalisés par personnel commune		59	95	60
Produits exceptionnels	2	0	0	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	524	598	581	592
Atténuation de recettes (Red Agence du bassin)	120	102	117	120
Charges à caractère général	125	140	110	140
Charges de personnel	76	128	132	130
Mise à disposition personnel commune		94	114	114
Autres charges	24	54	12	3
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	344	518	484	507
Intérêts	8	7	13	11
Charges exceptionnelles	41	3		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	393	528	496	518
EBF	137	- 40	- 4	- 15
CAF BRUTE	125	70	83	74
Capital	19	18	31	31
CAF NETTE	106	52	53	43

Pour 2018, les principales variations entre le CA 2017 et le CA 2018 sont les suivantes :

En recettes : -17 K€

- À noter une baisse des reprises de provision des créances douteuses (c'est-à-dire qu'en 2017, les créanciers ont réglé leur facture impayée, donc on a dû reprendre la provision initialement constituée)

En dépenses : -32 K€

- *Atténuations de produits*: +15 K€ augmentation du reversement des redevances de pollution et de modernisation
- *Charges à caractère général*: -30 K€
 - -5 K€ d'achats d'eau
 - -8 K€ de fournitures d'entretien et de petits équipements
 - -6 K€ d'entretien des réseaux
 - -5 K€ de maintenance
 - -5 K€ de cotisations (impôts et taxes)
- *Charges de personnel*: +22 K€ (refacturation du personnel communal)
- *Autres charges*: -42 K€ concerne les créances qui n'ont pas été réglées et qui sont définitivement perdues. En 2017, 54 K€ de factures non réglées ont été perdues contre 12 K€ en 2018

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

7. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Au vu du résultat 2018 du budget « Eau », il est proposé d'affecter :

- 287 454.75 € en réserves au compte R001
- 748 955.46 € en réserves au compte R002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	140 000,00	0,00	350,00	350,00	140 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	244 400,00	0,00	0,00	0,00	244 400,00
014	Atténuations de produits	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
05	Autres charges de gestion courante	3 002,00	0,00	0,00	0,00	3 002,00
	Total des dépenses de gestion des services	507 402,00	0,00	350,00	350,00	507 752,00
66	Charges financières	12 389,36	0,00	0,00	0,00	12 389,36
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	748 955,46	748 955,46	749 955,46
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	4 000,00		0,00	0,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	6 793,58		0,00	0,00	6 793,58
	Total des dépenses réelles d'exploitation	531 584,94	0,00	749 305,46	749 305,46	1 280 890,40
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 222,63		0,00	0,00	7 222,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	53 358,53		0,00	0,00	53 358,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	60 581,16		0,00	0,00	60 581,16
	TOTAL	592 166,10	0,00	749 305,46	749 305,46	1 341 471,56

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 341 471,56

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	492 000,00	0,00	0,00	0,00	492 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
	Total des recettes de gestion des services	492 002,00	0,00	0,00	0,00	492 002,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	492 022,00	0,00	0,00	0,00	492 022,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	100 144,10		250,00	250,00	100 394,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	100 144,10		250,00	250,00	100 394,10
	TOTAL	592 166,10	0,00	250,00	250,00	592 416,10

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	748 955,46
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 341 371,56

Pour information :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	759 850,00	0,00	0,00	0,00	759 850,00
	Total des dépenses d'équipement	762 850,00	0,00	0,00	0,00	762 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 387,06	0,00	0,00	0,00	32 387,06
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 387,06	0,00	0,00	0,00	32 387,06
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	795 237,06	0,00	0,00	0,00	795 237,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	100 144,10		250,00	250,00	100 394,10
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 144,10		250,00	250,00	100 394,10
	TOTAL	895 381,16	0,00	250,00	250,00	895 631,16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	895 631,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3))
13	Subventions d'investissement	144 800,00	0,00	0,00	0,00	144 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	690 000,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		834 800,00	0,00	0,00	0,00	834 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		834 800,00	0,00	0,00	0,00	834 800,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 222,63		0,00	0,00	7 222,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	53 358,53		0,00	0,00	53 358,53
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		60 581,16		0,00	0,00	60 581,16
TOTAL		895 381,16	0,00	0,00	0,00	895 381,16
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						287 454,75
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 182 835,91

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

ASSAINISSEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Atténuation de charges	0	0	0	
Produits de services	323	255	252	260
Autres produits	0	0		
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	323	255	252	260
RAP	0	0	0	
Travaux en régie réalisé par personnel commune		50	50	50
Produits exceptionnels	0	0	5	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	323	305	307	310
Atténuation de recettes Modernisation réseaux de collecte	0	0		
Charges à caractère général	98	92	97	95
Mise à dispo personnel commune		80	100	100
Autres charges	1	12	0	1
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	99	185	198	196
Intérêts	19	15	11	15
Charges exceptionnelles	1	0	14	1
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	119	199	222	213
EBF	224	70	55	64
CAF BRUTE	204	105	85	97

Pour 2018, les principales variations entre le CA 2017 et le CA 2018 sont les suivantes :

En recettes : +2 K€

- *Produits de services* : -3 K€ sur la redevance d'assainissement

- *Produits exceptionnels* : +5 K€ concerne des subventions d'investissement qui n'avaient pas été amorties sur les années antérieures d'où la régularisation faite en 2018

En dépenses : +13 K€

- *Charges à caractère général* : +5 K€ lié à une augmentation de l'entretien et réparation des réseaux
- *Mise à disposition du personnel communal* : +20 K€
- *Autres charges* : -12 K€ concerne les créances de 2017 qui n'ont pas été réglées
- *Charges exceptionnelles* : +14 K€ lié aux annulations des titres sur les exercices antérieurs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

9. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Au vu du résultat 2018 du budget « Assainissement », il est proposé d'affecter :

→ 124 850.51 € en réserves au compte D001

→ 275 882.52 € en réserves au compte R002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	95 300,00	0,00	0,00	0,00	95 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		196 300,00	0,00	0,00	0,00	196 300,00
66	Charges financières	18 437,42	0,00	0,00	0,00	18 437,42
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	275 882,52	275 882,52	276 882,52
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	1 200,00		0,00	0,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	7 657,19		0,00	0,00	7 657,19
Total des dépenses réelles d'exploitation		224 594,61	0,00	275 882,52	275 882,52	500 477,13
023	Virement à la section d'investissement (6)	57 092,53		0,00	0,00	57 092,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	35 062,86		0,00	0,00	35 062,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		92 155,39		0,00	0,00	92 155,39
TOTAL		316 750,00	0,00	275 882,52	275 882,52	592 632,52
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						592 632,52

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	2 000,00		0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		262 000,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	54 750,00		0,00	0,00	54 750,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		54 750,00		0,00	0,00	54 750,00
TOTAL		316 750,00	0,00	0,00	0,00	316 750,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						275 882,52
						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						592 632,52

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	592 768,00	0,00	0,00	0,00	592 768,00
Total des dépenses d'équipement		595 268,00	0,00	0,00	0,00	595 268,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 997,39	0,00	0,00	0,00	56 997,39
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		56 997,39	0,00	0,00	0,00	56 997,39
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		652 265,39	0,00	0,00	0,00	652 265,39
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	54 750,00		0,00	0,00	54 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		54 750,00		0,00	0,00	54 750,00
TOTAL		707 015,39	0,00	0,00	0,00	707 015,39
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						124 850,51
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						831 865,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
13	Subventions d'investissement	104 860,00	0,00	0,00	0,00	104 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	510 000,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		614 860,00	0,00	0,00	0,00	614 860,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	215 258,51	215 258,51	215 258,51
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	215 258,51	215 258,51	215 258,51
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		614 860,00	0,00	215 258,51	215 258,51	830 118,51
021	Virement de la section d'exploitation (4)	57 092,53		0,00	0,00	57 092,53
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 062,86		0,00	0,00	35 062,86
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		92 155,39		0,00	0,00	92 155,39
TOTAL		707 015,39	0,00	215 258,51	215 258,51	922 273,90
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						922 273,90

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET « THÉÂTRE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

THEATRE	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Prestations de services	158	148	114	141
Subventions	278	247	245	284
Atténuation de charges	4	1		
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	440	395	358	425
RAP				
Produits exceptionnels				36
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	440	395	358	461
Charges à caractère général (suivi annuel ressource)	290	196	237	209
Charges de personnel	116	112	103	120
Autres charges				
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	406	308	340	329
Intérêts			12	19
Charges exceptionnelles			2	2
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	406	308	354	350
EBF	34	87	19	96
CAF BRUTE	34	87	5	111

Pour 2018 les principales variations entre le CA 2017 et le CA 2018 sont les suivantes :

En recettes : **-37 K€** lié à la régularisation des règlements concernant des spectacles qui auront lieu en N+1.
En effet une provision intitulée « produits constatés d'avance » a été comptabilisée sur tous les paiements encaissés pour des spectacles qui se dérouleront en 2019.

En dépenses : **+32 K€**

- +18 K€ d'achats de spectacle
- +4K€ de repas et d'hébergement des artistes
- +3 K€ de droit et redevance liés aux spectacles
- +3 K€ de location de matériel en fonction des besoins pour les spectacles
- +15 K€ d'agents de surveillance et de technicien
- -9 K€ de frais de personnel
- +12 K€ pour les emprunts liés aux travaux du théâtre qui ont été affectés au budget théâtre au 31/12/2018 d'où une provision pour les intérêts courus non échus
- +2 K€ de charges exceptionnelles qui correspondent à l'annulation des titres sur les exercices antérieurs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

11. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET « THÉÂTRE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2018 du budget « Théâtre », il est proposé d'affecter :

- 1 035.69 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »
- 39 496.21 € en réserves au compte R002

Le budget supplémentaire 2019 est ainsi proposé :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	209 000,00	0,00	13 000,00		222 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	120 000,00	0,00	0,00		120 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de gestion des services	329 000,00	0,00	13 000,00		342 000,00
66	Charges financières	19 168,17	0,00	0,00		19 168,17
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 000,00		26 496,21		35 496,21
	Total des dépenses réelles d'exploitation	367 188,17	0,00	38 496,21		398 684,38
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 664,48		0,00		3 664,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	100 283,36		0,00		100 283,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	103 837,83		0,00		103 837,83
	TOTAL	461 006,00	0,00	39 496,21		500 502,21

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		500 502,21
---	--	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	141 400,00	0,00	0,00		141 400,00
74	Subventions d'exploitation	284 000,00	0,00	0,00		284 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de gestion des services	425 400,00	0,00	0,00		425 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	425 400,00	0,00	0,00		425 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	35 606,00		0,00		35 606,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	35 606,00		0,00		35 606,00
	TOTAL	461 006,00	0,00	0,00		461 006,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		39 496,21
--	--	-----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		500 502,21
---	--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	14 358,79	0,00	0,00		14 358,79
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	-825,00		24 175,00
	Total des dépenses d'équipement	39 358,79	0,00	-825,00		38 533,79
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 873,04	0,00	0,00		48 873,04
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	825,00		825,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	48 873,04	0,00	825,00		49 698,04
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	88 231,83	0,00	0,00		88 231,83
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 606,00		0,00		35 606,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	35 606,00		0,00		35 606,00
	TOTAL	123 837,83	0,00	0,00		123 837,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 036,88
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 873,62
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	1 036,69		1 036,69
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	1 036,69		1 036,69
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 000,00	0,00	1 036,69		21 036,69
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 664,48		0,00		3 664,48
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	100 203,36		0,00		100 203,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	103 837,83		0,00		103 837,83
	TOTAL	123 837,83	0,00	1 036,69		124 873,62

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 873,62
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET « SOURCES »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

SOURCES	CA 2016	CA2017	CA 2018	BP 2019
Loyer location eau 20K€ fixe	20	20	20	20
Subvention				9
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	20	20	20	29
RAP			0	
Travaux en régie				20
Produits exceptionnels			4	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	20	20	24	58
Charges à caractère général (suivi annuel ressource)	17	25	14	39
Autres charges			0	
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	17	25	14	39
Intérêts	3	4	4	4
Charges exceptionnelles				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19	29	18	43
EBF	3	- 5	6	- 10
CAF BRUTE	1	- 9	6	15

Pour 2018, les principales variations entre le CA 2017 et le CA 2018 sont les suivantes :

En recettes : + 4 K€ lié à l'amortissement des subventions d'investissement

En dépenses : -11 K€ lié à une baisse de l'entretien et réparations des réseaux

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

13. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 DU BUDGET « SOURCES »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2018 du budget « Sources », il est proposé d'affecter :

→ 107 787.47 € en réserves au compte D001

→ 3 166.42 € en réserves au compte R002

Le budget supplémentaire 2019 est ainsi proposé :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	209 000,00	0,00	13 000,00		222 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	120 000,00	0,00	0,00		120 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	329 000,00	0,00	13 000,00		342 000,00
66	Charges financières	19 168,17	0,00	0,00		19 168,17
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 000,00		26 496,21		35 496,21
	Total des dépenses réelles d'exploitation	367 168,17	0,00	39 496,21		399 664,38
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 664,40		0,00		3 664,40
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	100 203,36		0,00		100 203,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	103 837,83		0,00		103 837,83
	TOTAL	461 006,00	0,00	39 496,21		500 502,21

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	500 502,21

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestati* de services, r	141 400,00	0,00	0,00		141 400,00
74	Subventions d'exploitation	284 000,00	0,00	0,00		284 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion des services	425 400,00	0,00	0,00		425 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	425 400,00	0,00	0,00		425 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	36 606,00		0,00		36 606,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	36 606,00		0,00		36 606,00
	TOTAL	461 006,00	0,00	0,00		461 006,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	39 496,21
-	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	500 502,21

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	14 358,79	0,00	0,00		14 358,79
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	-825,00		24 175,00
	Total des dépenses d'équipement	39 358,79	0,00	-825,00		38 533,79
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 873,04	0,00	0,00		48 873,04
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	825,00		825,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	48 873,04	0,00	825,00		49 698,04
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	88 231,83	0,00	0,00		88 231,83
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 606,00		0,00		35 606,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	35 606,00		0,00		35 606,00
	TOTAL	123 837,83	0,00	0,00		123 837,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 036,89
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 873,62

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	1 036,69		1 036,69
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	1 036,69		1 036,69
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 000,00	0,00	1 036,69		21 036,69
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 664,46		0,00		3 664,46
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	100 203,36		0,00		100 203,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	103 837,83		0,00		103 837,83
	TOTAL	123 837,83	0,00	1 036,69		124 873,52

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 873,62

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Il sera proposé au Conseil d'approuver les comptes de gestion 2018 établis par le Trésorier Principal (tous budgets), conformes à nos CA 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. LOYER SOURCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Afin de pouvoir émettre le titre concernant le loyer des sources à percevoir auprès de Resort Thermal Châtel, locataire-gérant des thermes depuis le 1^{er} janvier 2018, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le loyer à 20 000 € HT concernant l'exercice 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. ÉTAT DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2018

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Il sera proposé au Conseil d'approuver l'état des acquisitions et cessions 2018 présentés ci-dessous.

ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2018				
OPÉRATION	LIEU	SECTION	SURFACES en ca	PRIX EN €
FILLATRAUD	La Haute Conche	AH N°195 ET 196	616 ca	330€
RESERVOIR	Chemin des Gîtes	361 AA 008 ET 361 AA 258	180 ca	540€
PRINTANIA	Avenue de Belgique	AO N°1005- 1006 – 582 – 389 – 390	2 070 ca	80 000€

CESSIONS IMMOBILIÈRES 2018				
OPÉRATION	LIEU	SECTION	SURFACES en ca	PRIX EN €
NEANT				

Note : les ventes de terrains – Chemin du Veix et Rue de la Sagne à Saint-Hippolyte seront approuvées sur l'exercice 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. SAISON CULTURELLE 2018-2019 : PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION & VOTE DES TARIFS

RAPPORTEUR : MME EMANUELLE MECKLER

La saison 2019/2020 du théâtre et les tarifs publics de la billetterie seront présentés lors de la commission culture du 7 juin 2018.

Après une quatrième saison qui a connu un vif succès, avec plus de 710 abonnés (contre 730 la 2^{ème} année, 740 la 3^{ème}), la programmation de la 5^{ème} saison, toujours éclectique entre musique, théâtre et humour et emprunte de féminité.

Au total, ce sont 38 séances qui sont proposées tout au long de la saison, avec des artistes régionaux et des têtes d'affiche nationales. Comme chaque année, une attention particulière est portée au jeune public, avec 6 spectacles destinés aux scolaires.

Pour préserver la confidentialité de la programmation, elle vous sera dévoilée lors de la séance du Conseil avec une remise sur table. Pour les conseillers qui le souhaitent, la programmation pourra être envoyée par mail avant la séance ; le cas échéant, nous vous demandons de ne pas en communiquer la teneur.

Les conditions et modalités de billetterie proposées sont les suivantes :

Tarifs

- Plein tarif : toute personne ne bénéficiant d'aucune réduction.
- Tarif abonné : toute personne souscrivant à un abonnement de trois spectacles minimum dont au moins un spectacle découverte, les mécènes Privilège.
- Tarif réduit : les détenteurs de la carte Pass'jeunes, de la carte Cézam, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les CE conventionnés, les personnes handicapées, les abonnés des saisons culturelles de Mozac, Volvic et Riom, les détenteurs de la carte OFF du festival d'Avignon et les groupes de plus de 10 personnes. Présentation d'un justificatif obligatoire.
- Tarif enfant : les enfants de moins de 12 ans et les détenteurs de la carte Pass'jeunes.
- Tarifs mécènes :
- - Tarifs mécènes privilèges : places réservées à l'année pour des mécènes « entreprise » uniquement qui donnent plus de 1500 euros pour soutenir la saison culturelle :

1500 € =	2 places par spectacle
2500 € =	5 places par spectacle
+ de 5 000 € =	10 places par spectacle

Ces places doivent être libérées 10 jours avant le spectacle si elles ne sont pas utilisées.

◦ Mécènes coup de cœur à partir de 100 € (particuliers et entreprises) : ils reçoivent une invitation pour le spectacle "Olé !" auquel ils seront invités.

- Tarif gratuit : invitation (hors invitations prévues au contrat avec les producteurs) pour la presse, la SACEM, le conseil municipal des jeunes, les demandes de lot, les artistes, les associations de Châtel-Guyon, les représentants des partenaires institutionnels de la ville et du théâtre, comme les services de l'État, collectivités et les chambres consulaires, étant précisé que l'application de la gratuité à vocation à rester marginale sur l'activité globale des ventes de billets.
- Tarif accompagnateur de groupes : les enseignants et accompagnateurs pour les représentations scolaires et extra-scolaires.

Conditions de réservations et ventes

- À la billetterie aux horaires d'ouverture.
- Par téléphone aux horaires d'ouverture de la billetterie au 04 73 64 28 82 : règlement par carte bancaire ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Sur le site internet : www.theatre.chatel-guyon.fr.
- Par courrier en joignant le bon de commande, les justificatifs pour les tarifs réduits, au Théâtre de Châtel-Guyon, 10 rue de l'hôtel de ville 63 140 CHÂTEL-GUYON.

Il sera donc proposé au Conseil :

- d'approuver la programmation culturelle du théâtre pour la saison 2019/2020
- d'approuver les conditions et modalités de billetterie décrites ci-dessus

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1. MODIFICATION TARIFS THÉÂTRE

Rapporteur : Mme MECKLER Emmanuelle

Actuellement le tarif technicien supplémentaire est fixé à 240€ HT. La société JFM facture en moyenne à la commune cette prestation à hauteur de 280€ HT. Il convient donc d'adapter cette prestation aux tarifs applicables, soit 300€ HT pour les refacturer si besoin.

La même problématique se pose quant à la mise à disposition d'un agent de sécurité actuellement facturé 75€, il est proposé de refacturer cette prestation à 80€ HT.

Pour les associations hors Châtel-Guyon proposant une prestation culturelle, le montant de la location est actuellement de 1 200 euros la journée, il serait porté à 1 500 euros la journée, de 2 000 euros à 2 500 euros pour le week-end (samedi et dimanche)

Le Maire propose de modifier les tarifs théâtre à compter du 1^{er} juillet 2019,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. VOTE D'UN TARIF POUR LA SOIRÉE « JEUNES » PRÉVUE LE 31 AOÛT

Rapporteur : M. Lionel CHAUVIN

Après le succès des années précédentes, le pôle Sport Jeunesse Animation souhaite organiser une soirée, sur inscription, à destination des adolescents châtel-guyonnais âgés entre 12 et 17 ans, le samedi 31 août 2019 au skate parc de 20h à 23h

Des animations gratuites leur seront proposées (démonstrations et séances d'initiations de skate et de BMX - atelier graffiti, etc.) et un barbecue leur sera offert.

Une participation de 2 euros leur sera tout de même demandée en complément de la présentation de leur carte d'identité.

Il est proposé au Conseil d'approuver la mise en place d'un tarif de 2 € pour cette soirée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. TARIFS SOIRÉES D'ÉTÉ 2019

Rapporteur : M. Lionel CHAUVIN

Lors de sa dernière réunion en date du 10 avril 2019, la commission jeunesse a décidé de maintenir les tarifs appliqués l'été dernier, tels que ci-après :

QF	0<QF<520	521<QF<775	776<QF<1185	QF>1185
Soirée	3,5€	4€	4,5€	5€

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Serge BRIOT

Pour faire face à nos besoins saisonniers, il est proposé au Conseil la création de postes de :

- 2 postes administratifs
- 1 renfort bureau aux services techniques

→ **IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL D'APPROUVER** les modifications du tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INTERCOMMUNALITÉ

19. DÉFINITION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE RIOM LIMAGNE VOLCANS POUR LE MANDAT 2020/2026

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Les modalités de répartitions des sièges entre commune au sein des conseils, sont définies par l'article L.5211-6-1 du CGCT qui détermine deux méthodes pour calculer le nombre de sièges au sein de l'assemblée :

- soit les sièges sont répartis entre les communes comme le prévoit la loi selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne (règle de droit commun),
- soit les communes trouvent un accord à la majorité qualifiée (cet accord étant encadré par plusieurs règles).

Cette composition doit être redéfinie avant chaque renouvellement général des conseils municipaux.

I - Composition et répartition de droit commun

L'article L.5211-6-1 fixe le nombre de sièges à répartir en fonction de la population municipale de la communauté ; ce qui garantit une répartition essentiellement démographique.

Population municipale de l'EPCI	Nombre de sièges
Moins de 3 500 h	16
De 3 500 à 4 999 h	18
De 5 000 à 9 999 h	22
De 10 000 à 19 999 h	26
De 20 000 à 29 999 h	30
De 30 000 à 39 999 h	34
De 40 000 à 49 999 h	38
De 50 000 à 74 999 h	40
De 75 000 à 99 999 h	42
De 100 000 à 149 999 h	48
De 150 000 à 199 999 h	56
De 200 000 à 249 999 h	64
De 250 000 à 349 999 h	72
De 350 000 à 499 999 h	80
De 500 000 à 699 999 h	90
De 700 000 à 1 000 000 h	100

Attribution légale d'un nombre de sièges en fonction de la population de l'EPCI :

La population municipale de Riom Limagne et Volcans 2019 étant de 66 628 habitants, le conseil communautaire se voit donc attribuer 40 sièges.

Répartition à la proportionnelle à la plus forte moyenne :

Ces 40 sièges, sont répartis entre les communes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur la base de leurs populations municipales 2019 respectives.

Sur les 40 sièges, 27 peuvent être affectés à la proportionnelle et 13 selon la règle de la plus forte moyenne.

Ce nombre de 40 sièges peut être augmenté par étapes successives fixées par le CGCT.

Attribution de « sièges de droit » pour assurer que chaque commune ait au moins un siège.

A l'issue de la répartition des 40 sièges à la proportionnelle à la plus forte moyenne, 15 communes ne peuvent pas bénéficier de cette répartition et se voient attribuer, de droit, chacune 1 siège au-delà de l'effectif de 40 soit, $40 + 15 = 55$ sièges.

Attribution de « sièges supplémentaires »

Enfin, ces 15 sièges « supplémentaires » excédant 30% du nombre de sièges initialement prévu par la loi (40), l'article L.5211-6-1 V prévoit que 10% du nombre de sièges sont attribués aux communes, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne, soit + 5 sièges.

En conséquence, selon les règles de droit commun, le futur conseil communautaire pourra être composé de 60 sièges « de droit commun » répartis comme présenté dans le tableau ci-après. Les modifications par rapport à la composition de l'actuel conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans, sont :

60 sièges au lieu de 61 compte tenu de l'attribution à la commune de Chambaron-sur-Morge, de 1 siège au lieu de 2.

En effet, la commune nouvelle créée en 2016, avait bénéficié de la disposition de maintien jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, du nombre de sièges lui permettant d'assurer la représentation de chacune des anciennes communes, en l'occurrence Cellule et La Moutade.

- Commune de Saint-Bonnet-Près-Riom : 2 sièges au lieu de 1.
- Commune de Saint-Beauzire : 1 siège au lieu de 2.

Cette évolution des 2 communes correspond à l'évolution de leur population respective passée de 2 103 à 2 141 habitants pour Saint-Beauzire et de de 2 075 à 2 142 habitants pour Saint-Bonnet Prés Riom.

communes	Population Municipale au 1 ^{er} janvier 2019 (*)	nombre de sièges
RIOM	19 029	17
CHATEL GUYON	6 155	5
VOLVIC	4 429	4
MOZAC	3 899	3
ENNEZAT	2 485	2
SAYAT	2 300	2
MARTRES D ARTIERE	2 178	2
SAINT BONNET PRES RIOM	2 142	2
SAINT BEAUZIRE	2 141	1
CHAMBARON SUR MORGE	1 713	1
CHARBONNIERES LES VARENNES	1 698	1
SAINT OURS LES ROCHES	1 689	1
CHAPPES	1 667	1
MENETROL	1 631	1

ENVAL	1 471	1
MARSAT	1 322	1
MALAUZAT	1 137	1
MALINTRAT	1 132	1
CHANAT LA MOUTEYRE	948	1
LUSSAT	919	1
SAINT IGNAT	880	1
LES MARTRES SUR MORGE	667	1
PESSAT VILLENEUVE	656	1
ENTRAIGUES	655	1
SAINT LAURE	647	1
LE CHEIX SUR MORGE	641	1
SURAT	567	1
CLERLANDE	552	1
CHAVAROUX	470	1
PULVERIERES	406	1
VARENNES SUR MORGE	402	1
TOTAL	66 628	60

(*) Chiffres issus du décret n° 2018-1328 du 28 décembre 2018 publié en application de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

II - Composition et répartition selon un accord local :

La loi permet aux communes de trouver un accord local. Cet accord requiert un vote à la majorité qualifiée des communes membres et doit respecter 5 principes :

Le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder de plus de 25% celui qui aurait été attribué en appliquant la répartition à la proportionnelle et les sièges de droit soit (55 x 1,25) 68 sièges maximum,

Les sièges sont répartis en fonction de la population municipale de chaque commune : une commune ne peut obtenir plus de sièges qu'une commune plus peuplée,

Chaque commune doit disposer à minima d'1 siège,

Aucune commune ne peut disposer de +plus de 50% des sièges,

La part des sièges attribués à chaque commune ne peut s'écarter de + de 20% de la proportion de sa population dans la population de la communauté, ceci afin de garantir le principe d'égalité devant le suffrage.

Le respect de manière concomitante de ces principes rend complexe la répartition des sièges et pour ce qui concerne Riom Limagne et Volcans, conduirait à une modification importante des équilibres discutés courant 2016 et mis en place lors de la création de la communauté au 1er janvier 2017.

Considérant le courriel en date du 30 mars 2019 par lequel le Préfet du Puy-de-Dôme a informé chacun des maires des 31 communes membres de Riom Limagne et Volcans, des règles qui encadrent la recomposition de l'assemblée communautaire et du résultat auquel abouti la répartition de droit commun,

Considérant les avis du bureau communautaire et de la conférence des maires réunie le 9 avril 2019, de maintenir la composition de l'assemblée à l'identique de celle issue de la fusion des trois communautés de communes (à l'exception de la « surreprésentation » ponctuelle de la commune nouvelle Chambaron-sur-Morge) et ainsi de retenir la composition et la répartition de droit commun présentée dans le tableau ci-dessus, Considérant l'intérêt de formaliser le consensus des communes membres concernant l'application de la règle de droit commun en matière de recomposition de la future assemblée communautaire,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité a retenu la composition et la répartition de droit commun telle qu'elle apparaît sur le tableau ci-dessus,

→ Monsieur le Maire propose d'accepter la proposition de répartition adoptée par le Conseil communautaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. APPROBATION DU PÉRIMÈTRE DE FUSION DES SYNDICATS VAL DE MORGE ET MORGE ET CHAMBARON

Rapporteur : Mme Nathalie ABELARD

Le SIVOM VAL DE MORGE s'est rapproché du Syndicat MORGE ET CHAMBARON dans l'optique d'un regroupement, lequel s'inscrit dans la volonté législative actuelle de diminution du nombre de syndicats. Par délibérations concordantes des 11 et 12 février 2019, les comités syndicaux du SIVOM VAL DE MORGE et du Syndicat MORGE ET CHAMBARON ont demandé à fusionner en application de l'article L.5212-27 du Code général des collectivités territoriales. Par ces mêmes délibérations, les comités syndicaux ont adopté des statuts du syndicat issu de cette fusion.

Par arrêté préfectoral du 6 mars 2019, Madame la Préfète a déterminé le périmètre de la fusion et invité les comités syndicaux des deux syndicats et les conseils municipaux des communes membres à se prononcer sur ce périmètre et les statuts dans le délai de trois mois. Passé ce délai, l'avis des organes délibérants est réputé favorable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal

- D'émettre un avis favorable quant au projet de périmètre de la fusion du SIVOM VAL DE MORGE et du Syndicat MORGE ET CHAMBARON,
- D'émettre un avis favorable quant aux statuts du syndicat issu de la fusion des syndicats VAL DE MORGE et MORGE ET CHAMBARON,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet de fusion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET FONCIER

21. ACQUISITION DU BÂTIMENT EX DDE : AVENUE DES PRADES

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Par courrier du 14 mars 2019, les services de l'État ont fait part de leur volonté de vendre le bien immobilier cadastré AD N°1123, situé Avenue des Prades, construit sur une parcelle de la commune.

La commune a fait part de sa volonté d'exercer son droit de priorité. Une estimation des domaines a donc été effectuée. Le prix de l'acquisition s'élève à 64 000€. Il a vocation à accueillir des associations actuellement installées dans l'ancienne gendarmerie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER l'acquisition du bien immobilier cadastré AD N°1123, au prix de 64 000€
- D'AUTORISER le Maire à signer actes tout acte relatif à ce dossier, notamment administratif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

- RAPPORT ANNUEL DU CASINO AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-2018 - ANNEXE 1

Le Maire clôt la séance à 22h15

Compte-rendu établi à Châtel-Guyon, le vendredi 21 juin 2019
Frédéric BONNICHON,
Maire de Châtel-Guyon.

